

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU LUNDI 23 JUN 2025**

**Date de convocation :** 17 juin 2025

**Nombre de Conseillers en exercice :** 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-062 à 25-101 incluse	25	07	08	32
De la délibération n°25-102 à 25-103 incluse	23	06	10	29
De la délibération n°25-104 à 25-107 incluse	25	07	08	32
Pour la délibération n°25-108	23	06	10	29
De la délibération n°25-109 à 25-124 incluse	25	07	08	32

**Secrétaire :** M. Marc RIVET

**PRÉSENTS :** M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, MM. DUVÉRE, BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, M. WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, M. GAUTIER, Mme LEMAN, M. BAZIRE, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, FERRY, ORTEGA, Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Marie-Dominique PERCHET
- M. Daniel JUBERT Ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Ghislaine VANDAMME ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme Marilyne MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Olivier NIEL ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre DUVÉRE
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

**ABSENT:** M. Charles SAVY

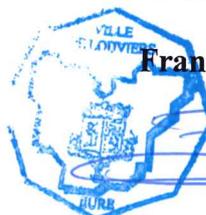
\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 25-124 Vœu pour l'adoption d'un plan d'urgence pour la refection des trottoirs**

Certifié exécutoire  
Par transmission en sous-  
préfecture  
Le :  
Par affichage, le

**Fait à Louviers, le 27 JUN 2025**

Le Maire,



**François-Xavier PRIOLLAUD**

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20250623-24-124-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2025  
Date de réception préfecture : 01/07/2025

N°25-124

## VŒU POUR L'ADOPTION D'UN PLAN D'URGENCE POUR LA RÉFECTION DES TROTTOIRS

### RAPPORT

**M. Sylvain THOMAS** pour le groupe « UNIS ! » présente la motion suivante :

*Vœu pour le conseil municipal :*

*Monsieur le Maire je vous cite quelques rues de Louviers :*

- *Rue Saint Jean.*
- *La Chaussée de Paris.*
- *Boulevard Jules Ferry.*
- *Rue Saint Germain.*
- *Rue du Docteur Blanchet.*
- *Rue de l'église Saint Germain.*
- *Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (Route d'Elbeuf)*
- *Rue de la Briqueterie.*
- *Rue Pampoule.*
- *Boulevard Jules Ferry.*
- *Rue du 8 mai.*
- *Rue du Pilon.*
- *Boulevard Clémenceau.*
- *Rue Pierre Mendès France.*

*Pourquoi toutes les rues nommées et ce n'est qu'une minorité, ces rues de Louviers ont toutes de gros problèmes d'aménagement de trottoirs. Il y a quinze jours une personne est venu me voir sur le marché de Louviers le genou en sang elle venait de tomber à cause d'un pavé sur le trottoir, pauvre dame blessée à cause de la ville de Louviers. Des personnes viennent voir le groupe Unis pour raconter leur mécontentement sur la mauvaise voirie en particulier les trottoirs, beaucoup de messages négatifs des Lovériennes et Lovériens sur ces problèmes de délabrements des trottoirs de Louviers. Quelque soit le déplacement en fauteuil roulant manuel ou électrique, en déambulateur, les personnes avec aucun handicap, les personnes avec une canne, les personnes en surpoids, les Mamans avec leur poussette, les animaux, toutes et tous avons le droit de se déplacer sur des trottoirs corrects sans se demander si je vais avoir un accident, me tordre une cheville, ou je vais crever un pneu de mon fauteuil roulant, tous ces problèmes génèrent du stress. Avez-vous pensez aux personnes malvoyantes prenant les trottoirs de Louviers défoncés, avec des trous et plaques diverses enfoncés, une fois de plus ce n'est pas votre problème, rien n'est fait pour améliorer la situation sur les rues citées dans ce vœu, il y a aussi d'autres rues. Les problèmes de trottoirs avec des trous, les emplacements de gaz, d'eau, d'électricité les plaques s'enfoncent,*

*une mauvaise réfection d'un trottoir à Louviers c'est une mise en danger d'Autrui, vous seul Monsieur le Maire vous êtes le responsable. Les trottoirs doivent être praticables, accessibles et doivent être démunis de tous obstacles, les poteaux, les trous, les creux, les fentes, ces problèmes doivent être évités pour une meilleure sécurité pour toutes et tous, sinon cela représente à cause des ces problèmes un grand danger pour les personnes malvoyantes ou aveugles, un obstacle important pour les personnes en fauteuil roulant, les animaux ou même les personnes sans handicap. Depuis le début de votre premier mandat Monsieur le Maire de jour en jour certains trottoirs se dégradent de plus en plus, un exemple cela fait des années que la Chaussée de Paris est en très mauvais état, elle se dégrade de plus en plus, elle est dangereuse, presque inaccessible pour les personnes à mobilité réduite, pour les autres rues des trottoirs recouvert de tout venant en guise de goudron, des dalles cassées, des pavés sortis de leurs emplacements, trottoirs défoncés, tout cela est dangereux. Lundi 26 août 2024 est passé la flamme Paralympique à Louviers on ne peut pas vous reprocher d'avoir fait beaucoup de communication, quand n'est-il de votre action pour les trottoirs sur le Boulevard Jules Ferry, sur la Rue Pierre Mendès France, où la flamme est passée, et bien rien ai fait des trottoirs défoncés, des pavés sortis de leur emplacements, des dalles cassées et bien d'autres problèmes, quand allez-vous réagir sur ce problème de trottoirs qui peuvent être dangereux. N'oubliez pas Monsieur le Maire que tous ces problèmes de trottoirs et mauvaise accessibilité pour les personnes à mobilité réduite c'est toute une partie de cette population qui est exclue. Une fois de plus je vous invite à venir avec moi en fauteuil roulant manuel pour dépister ces problèmes et les problèmes de déplacement difficile pour circuler sur ces trottoirs à Louviers.*

*Voeu demandé au conseil municipal :*

*Monsieur le Maire nous vous demandons un plan d'urgence de réfection des trottoirs, de reboucher les trous, de réparer au plus vite ces trottoirs pour la sécurité des lovériennes et lovériens. Merci.*

## DÉCISION

**LE CONSEIL** ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

## DÉCISION

**REJETTE** le texte du vœu ci-dessus à la majorité des suffrages

**25 voix contre, 5 voix pour, 2 abstentions**

**Pour copie conforme**

**Le Maire,  
François-Xavier PRIOLLAUD**

2

Accusé de réception en ligne de  
07/07/2025 09:06:20250023-24-124 DE  
Date de télétransmission : 01/07/2025  
Date de réception préfecture : 01/07/2025